

**Compte-rendu des décisions de la Commission Permanente
du Conseil Général en date du 1^{er} décembre 2008
concernant le canton de FOUESNANT**

INSERTION ET ECONOMIE

AGRICULTURE

Aides aux voyages des jeunes scolaires en formation agricole et maritime

Lycée de Bréhoulou - Fouesnant

Comme en 2007, le lycée Bréhoulou à Fouesnant s'est chargé de l'animation de la Commission des jeunes ruraux du Finistère à travers le monde. A ce titre, il sollicite la reconduction de la subvention relative aux frais administratifs de fonctionnement (courriers, préparation des réunions...) pour 2008.

Une subvention de 550 € est attribuée au lycée de Bréhoulou à Fouesnant pour les frais administratifs de fonctionnement engagés.

Une subvention pour le LEGTA de Bréhoulou, pour les voyages des élèves réalisés en France a été votée pour un montant de 1 697 €.

Une subvention pour le LEGTA de Bréhoulou pour les voyages des élèves à l'étranger a été votée pour un montant de 3 355 €.

INDUSTRIE, DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, COMMERCE ET ARTISANAT

Fonds départemental d'aide à la Création d'Emploi (F.D.A.C.E)

Lors de la séance plénière en date des 31 janvier et 1er février 2008, le Conseil général a voté une enveloppe de 4 300 000 € au titre du Fonds Départemental d'Aide à la Création d'Emplois (FDACE).

Ces dispositifs recouvrent deux types de mesures :

- d'une part celles qui s'inscrivent en accompagnement de politiques régionales, qui sont essentiellement orientées vers le secteur industriel, comme les aides aux grands projets ou le soutien à l'immobilier industriel,
- d'autre part celles qui relèvent de l'échelon de proximité, bâties en fonction des spécificités propres au tissu économique et au territoire départemental, ce second volet permettant d'assurer une complémentarité avec les actions du Conseil régional ; l'aide aux très petites entreprises ou l'aide au commerce en milieu rural font partie de cette catégorie.

Au titre de l'aide à la création d'emploi dans l'immobilier industriel, la SCI Christien Immobilier à Saint-Evarzec reçoit une subvention de 80 000 € pour les 17 emplois créés.

Charte d'internationalisation du Finistère - Ouverture internationale des entreprises du Finistère

Aide aux entreprises participant à des manifestations internationales se déroulant en France

Lors des séances plénières des 31 janvier et 16 octobre 2008, le Conseil général a voté une enveloppe de 444 400 € au titre des aides au développement économique, international et aux relations européennes. Ce programme a pour objet d'inciter les entreprises finistéennes à établir un courant d'affaires vers les marchés étrangers ou à accroître leur chiffre d'affaires à l'exploitation en participant à des manifestations internationales se déroulant en France. Cette aide concerne les Très Petites Entreprises de moins de 16 salariés ou les PME de moins de 250 salariés réalisant un chiffre d'affaires export inférieur à 10 %.

Une subvention d'un montant de 5 300 € a été votée, pour une entreprise de Bénodet, pour sa participation au salon NAUTIC à Paris, du 05 au 14/12/08.

TOURISME

Aide aux structures de Bassin - Vendée Globe 2008-09 : Aide complémentaire au pôle Finistère Course au Large

Lors des séances plénières du 31 janvier et du 16 octobre 2008, le Conseil général a voté une enveloppe de 1 816 698 € au titre du programme nautisme.

Depuis une quinzaine d'années, la politique départementale d'aide à la filière course au large s'est concentrée sur la mutualisation des moyens de formation proposés aux skippers, et sur la réalisation d'infrastructures portuaires sur le site de Port-La-Forêt. La concentration de moyens techniques et humains dans ce port, autour du Pôle France " Finistère Course au large ", est à l'origine d'une dynamique qui en fait aujourd'hui une référence sportive européenne.

Le Pôle « Finistère course au large », implanté sur le site de Port-La-Forêt, a pour mission principale l'entraînement et le suivi des sportifs de haut niveau dans le domaine de la voile habitable. Il assure, à ce titre, la prise en charge de la formation et de la préparation collective des skippers aux courses transocéaniques, dont le Vendée Globe.

Le Conseil général alloue annuellement à cette structure une subvention de fonctionnement de 45 500 €. Une subvention exceptionnelle de 15 000 € a de plus été accordée en 2007 pour la mise en place d'une formation spécifique qui a permis à onze navigateurs de participer au Vendée Globe, course à la voile autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance.

Cette cinquième édition du Vendée globe apparaît comme exceptionnelle, notamment au vu du nombre de finistéens engagés dans la course (un tiers), dont Michel DESJOYAUX, Vincent RIOU, Roland JOURDAIN, Jean LE CAM, Armel LE CLEACH, Jérémie BEYOU, et Sébastien JOSSE. Leur présence vient confirmer la pertinence de la politique d'aide à la filière sportive course au large du Département.

Compte tenu des retombées médiatiques importantes de cette compétition, le Pôle France a mis en place des animations sur le site de Port-La-Forêt, ainsi que des actions de promotion de la performance des coureurs finistéens.

Ce projet, sous la maîtrise d'ouvrage du Pôle France, se décline en plusieurs actions :

* Animations sur le site de Port-La-Forêt, à destination du grand public, dont le coût est estimé à 12 500€. Ces actions seront mises en oeuvre directement par le personnel du Pôle, en assurant une permanence les week-ends :

- installation d'une vitrine sur le thème du Vendée Globe, avec un écran TV présentant des informations sur la course et les finistériens engagés ;
- installation d'un PC course ouvert les week-ends, pendant toute la durée de l'événement, avec distribution de posters, projection de films ;
- accueil de l'exposition "Le Finistère, certifié Course au Large", mise à disposition et installée par le Conseil général.

* Actions de communication et de presse sur les résultats des coureurs finistériens, tout au long de la course, comprenant l'organisation de vacations, et la diffusion de communiqués de presse. Pour ce faire, le Pôle fera appel à une agence de communication, dont la prestation est estimée à 7 500 €.

Le projet proposé par le Pôle France est l'occasion de valoriser les moyens mis en oeuvre dans le Finistère pour former et préparer les marins de la course au large, et constitue une action complémentaire au soutien constant du Département pour le développement de la filière course au large sur le site de Port-La-Forêt.

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € est accordée au Pôle Finistère Course au Large pour la réalisation d'animations sur le site de Port-La-Forêt et d'actions de promotion de la performance des coureurs finistériens lors du Vendée Globe.

Investissements nautiques : Technologie, Recherche

Le Conseil général, lors de sa séance plénière des 31 janvier et 1er février 2008, a voté une autorisation de programme de 1 418 000 € au titre des investissements nautiques.

Une subvention de 7 500 € a été votée pour une entreprise de Bénodet, pour la fabrication d'un nouveau modèle de navire.

TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT

POLITIQUES DE L'EAU

Alimentation en eau potable et assainissement

Lors de sa séance plénière du 1er février 2008, le Conseil général a voté une enveloppe budgétaire de 10 815 940 € pour son programme eau potable et assainissement.

Le Syndicat de Clohars-Fouesnant reçoit deux subventions de 426 € chacune, pour la mise en place d'études d'incidence, l'une du périmètre de protection de captage (PPC) de Lanvéron, l'autre du PPC de Trouarn.

Territoire de la Baie de la Forêt - Etudes préalables au projet de contrat triennal (2009 - 2011)

Porteur de projet :

Depuis septembre 2006, les Communautés de communes du Pays fouesnantais, de Concarneau-Cornouaille et la Ville de Concarneau qui étaient déjà porteuses ou cofinanceurs d'opérations de bassin versant (Lesnevard-Mer Blanche et Moros) se sont réunies afin d'échanger sur la faisabilité d'un projet de contrat de bassin versant sur l'ensemble du territoire de la Baie de la Forêt.

Etudes complémentaires 2008 :

Des études préalables s'avèrent nécessaires pour élaborer le contenu du programme d'actions et proposer un mode d'organisation entre ces trois collectivités pour engager les actions 2008-2010. La maîtrise d'ouvrage de cette phase d'études préalables au contrat est assurée par la Communauté de communes du Pays fouesnantais. Ces études complémentaires menées en 2008 sur le territoire de la Baie de la Forêt comportent deux volets, l'un relatif à une étude préalable au contrat de bassin versant 2009 - 2011 et l'autre, portant sur la définition des travaux de restauration-entretien de cours d'eau et de zones humides à réaliser sur ce territoire.

- L'étude préalable au contrat de bassin versant, qui sera réalisée par un prestataire, vise à optimiser les politiques locales de gestion de l'eau et a pour but de :
 - réaliser un état des lieux et un diagnostic de la gestion de l'eau sur les bassins versants concernés ;
 - définir des objectifs et proposer un programme d'actions ;
 - proposer une structuration de la maîtrise d'ouvrage entre les trois collectivités afin d'engager au mieux ces actions.

- L'étude préalable à la définition des travaux de restauration-entretien de zones humides et de cours d'eau vise à :
 - inventorier les zones humides du territoire et à définir les actions à mener pour les protéger et les gérer ;
 - établir un diagnostic de l'état des cours d'eau du territoire et définir les travaux à programmer sur cinq ou dix ans pour obtenir un bon état. Cette étude sera réalisée en régie par le technicien milieux aquatiques embauché par la Communauté de communes du Pays fouesnantais.

Une subvention pour la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, a été votée pour un montant total de 11 405 €, répartis ainsi : 5 712 € en subvention d'investissement au titre du programme « SAGE et Bassins Versants », 1 139 € en subvention d'investissement au titre du programme « Valorisation des milieux aquatiques » et une subvention d'investissement de 4 554 € au titre du programme Espaces naturels et randonnées.

CULTURE

Equipements culturels et socioculturels

Lors de sa séance plénière des 31 janvier et 1er février 2008, l'Assemblée départementale a voté une enveloppe de 2 245 000 € au titre du programme «Equipements culturels et socioculturels». Compte tenu des besoins, l'autorisation de programme a été ramenée à 1 745 000 € lors de la séance plénière du 16 octobre 2008.

Les projets susceptibles d'être subventionnés concernent les opérations de construction de bâtiments neufs, de réhabilitation ou de rénovation lourde d'immeubles existants soumis à permis de construire en raison du changement d'affectation de tout ou partie des locaux ou modifiant l'économie globale des volumes ou des façades. Sont corrélativement exclus les travaux d'entretien ou de maintenance tels que définis par l'AFNOR et qui «ont pour objet de maintenir le bâtiment dans son état de descriptif initial» (exemples : travaux de peinture, ravalement de façade, remplacement de revêtement de sol, de système de chauffage, mise aux normes de sécurité, etc.).

Pour la construction d'un équipement multifonction comprenant une bibliothèque et une salle de danse, la Commune de Saint-Evarzec reçoit une subvention d'un montant de 25 982 € et une subvention de 6 086 € pour la pose d'un parquet sur double lambourrage de la salle de danse.

ENFANCE & JEUNESSE

EDUCATION, FORMATION, RECHERCHE

Bourse d'apprentissage

Lors de la Séance plénière des 31 janvier et 1er février 2008, le Conseil général a voté une enveloppe de fonctionnement de 648 000 € au titre du programme formation continue. Dans le cadre de cette enveloppe, 390 000 € sont consacrés à l'attribution de bourses d'apprentissage.

Quatre bourses d'apprentissage d'un montant de 460 € sont accordées à des jeunes de Bénodet, Saint-Evarzec, Gouesnac'h et Fouesnant et une bourse de 230 € est versée à un jeune apprenti de Bénodet.

Soutien à la mobilité internationale des jeunes

Lors de sa séance plénière du 31 janvier et 1^{er} février 2008, l'Assemblée départementale a voté une enveloppe de 500 000 € au titre de la mobilité internationale de jeunes. Cette aide est accordée aux étudiants finistériens répondant à des critères de ressources basés sur le revenu global familial et effectuant un séjour d'études ou un stage d'au moins deux mois à l'étranger.

Une bourse départementale de 400 € et une aide à la mobilité internationale d'un montant de 625 € sont accordées à un jeune étudiant de Fouesnant pour son séjour d'étude en Chine.

Secours d'étude et prêts d'honneur

Lors de sa séance plénière des 31 janvier et 1er février 2008, l'Assemblée départementale a voté une enveloppe de 90 000 € pour les «secours d'études» et les «prix de la vocation scientifique», ainsi qu'une enveloppe de 100 000 € pour les «prêts d'honneur». Compte tenu des besoins, lors de la séance plénière du 16 octobre 2008, ces deux enveloppes ont été ramenées à 72 832,26 € pour les «secours d'études» réservés aux élèves du secondaire et à 60 000 € pour les «prêts d'honneur» destinés aux étudiants.

Une aide aux études d'un montant de 153 € a été attribuée à une élève de Fouesnant. Trois prêts d'honneur de 1 000 € chacun ont été accordés à trois étudiants de Pleuven, Fouesnant et La Forêt-Fouesnant.

ACTIONS JEUNESSE

Quinzaine des initiatives jeunes en Finistère du 14 février au 2 mars 2009.

Lors de la séance plénière du 31 janvier 2008, l'Assemblée départementale a voté une enveloppe de 40 000 € pour l'organisation d'une seconde édition de « Kaléidoscope », la Quinzaine des initiatives jeunes en Finistère.

Sur un territoire vieillissant comme le Finistère, avec des comportements de jeunes qui inquiètent et parfois dérangent, la question de la place des jeunes et des relations entre les générations est primordiale : le développement durable renvoie évidemment au "Mieux vivre ensemble", axe stratégique de l'Agenda 21 voté en juillet 2006 par l'Assemblée départementale.

Concrètement, l'organisation d'une action emblématique de valorisation des initiatives de jeunes est inscrite depuis 2006 dans l'Agenda 21. Cette préoccupation rejoint d'ailleurs celle des institutions du Groupe inter-institutionnel jeunesse du Finistère (*Conseil général, Direction départementale jeunesse et sports, les Caisses d'allocations familiales, l'Inspection d'Académie, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et la Mutualité sociale agricole*) qui s'est fixé comme thème de travail pour 2007-2010, "la participation, l'engagement et les initiatives de jeunes", avec la volonté de valoriser les jeunes.

Cependant, l'Agenda 21 a également pour ambition de faire évoluer les pratiques, de s'interroger collectivement sur le sens des actions et politiques développées. Or, en matière de jeunesse, la question des représentations est à l'origine de nombreux malentendus entre générations. Pourtant les jeunes finistériens sont porteurs d'initiatives, s'engagent sur des projets culturels, humanitaires, sportifs, sociaux, économiques... Il y a un véritable enjeu à faire évoluer le regard des adultes et à considérer les jeunes comme une ressource pour les territoires.

Tel est l'objectif essentiel de la seconde édition en Finistère de "Kaléidoscope", qui se tiendra en différents endroits du département du 14 février au 2 mars 2009.

Comme en 2007, cette action prend appui sur les dynamiques locales existantes, qu'elles soient associatives, municipales pour les coordonner et leur apporter un coup de projecteur. L'ensemble des communes, communautés de communes, et partenaires jeunesse (associations...) ont ainsi été sollicités et nombre d'entre eux ont répondu favorablement à

cette proposition : ils ont chacun décidé de décliner à leur manière les objectifs de la Quinzaine des initiatives jeunes.

Du 14 février au 2 mars 2009, de nombreuses actions vont ainsi se dérouler aux 4 coins du département, permettant à la fois de valoriser les capacités d'initiatives des jeunes et contribuer à créer du débat et de la rencontre avec les adultes et les élus en particulier (forums, expositions photos, diffusion de vidéos réalisées par des jeunes, démonstrations de skate, actions intergénérationnelles, concours de jeux en réseau...)

Le Département prend en charge la communication départementale, à savoir la réalisation des visuels (affiches, flyers...), l'accompagnement presse et l'organisation d'un temps fort de lancement. Une consultation a été réalisée dans ce sens et deux agences ont été retenues, respectivement pour la partie graphique et supports de communication, et pour la partie accompagnement presse et événementiel de lancement.

Par ailleurs, d'autres actions symboliques peuvent encore être imaginées au sein des services et locaux du Conseil général (Territoires d'action sociale, Maison du Département...), telles que l'accueil de jeunes, leur participation aux commissions en présence d'élus, l'accueil d'expositions, la projection de films ...Elles seront à déterminer dans les semaines qui viennent.

Il est accordé une subvention d'un montant de 450 € à la Commune de Fouesnant pour la contribution de l'Espace Jeunes au soutien d'un projet humanitaire, en collaboration avec l'association assopalmarès, dont le but est d'améliorer les conditions d'enseignement et de scolarité des jeunes malgaches.

SPORTS ET LOISIRS

Activités de découverte et vacances de jeunes

Lors de sa séance plénière des 31 janvier et 1er février 2008, l'Assemblée départementale a voté une enveloppe de 510 000 € au titre du programme «activités de découverte et vacances de jeunes». Compte tenu des besoins sur ce dispositif, un crédit complémentaire, d'un montant de 55 000 € financé par redéploiement, a été décidé lors de la séance plénière du 16 octobre 2008.

Activités nautiques 2008 : il s'agit de verser les soldes au titre des activités nautiques scolaires 2008 en complément des acomptes décidés en Commission permanente du 2 juin 2008. Le recensement des séjours réalisés est établi par l'Inspection académique. Le solde 2008 s'élève à un total de 90 319,05 €.

Le Centre nautique de Fouesnant Cornouaille se voit attribuer une subvention d'un montant de 8 185,92 € pour les activités nautiques scolaires pratiquées au centre du Cap-Coz et une subvention de 321,90 € pour celles pratiquées au Centre nautique de Creach Gwen.

Une subvention d'un montant de 146,88 € a été votée pour le Village Vacances ORTF à Fouesnant, pour les activités nautiques scolaires 2008.

Il est attribué une subvention d'un montant de 424,32 € au Centre nautique de Kerleven pour les activités nautiques scolaires pratiquées à La Forêt-Fouesnant.